



Communiqué de presse

Paris, le 06 février 2017

Appel aux candidats à l'élection présidentielle : faisons de la santé au travail un enjeu national

Au cœur des débats de l'élection présidentielle, la question de l'emploi se polarise : travailler plus, anticiper une baisse du volume d'emplois... Cependant, la notion même de « travail » est en réalité absente des débats. Il est temps de ne plus ignorer cette question essentielle : comment travailler mieux ? La Fédération des Intervenants en Risques Psychosociaux (FIRPS), présente son manifeste « Six propositions pour faire de la santé au travail un enjeu national ».

L'insuffisante prise en compte des problèmes du travail attise un décalage entre les attentes des citoyens et les offres politiques. Le travail est à la fois un élément essentiel du quotidien des français, de leur santé, de leur équilibre individuel et de leur insertion sociale. Mais il est aussi parfois la source de dérèglements de la santé et de tensions qui minent la croyance dans l'avenir et la confiance dans la capacité de vivre dans une société harmonieuse.

La Fédération des Intervenants en Risques Psychosociaux (FIRPS) qui s'était illustré l'année dernière avec la publication de son livret [«Comment prévenir le burn-out ?»](#) interpelle cette année les candidats à l'élection présidentielle et publie **le 10 février un manifeste** qui leur sera adressé.

Prendre en compte la notion de travail permettrait ainsi de déverrouiller des sujets qui apparaissent bloqués : une nouvelle compétitivité des entreprises, une meilleure efficacité des administrations, la maîtrise des dépenses sociales

Au travers de son manifeste, la FIRPS met en avant 6 propositions :

- **Pour réduire le chômage, soignons le travail**
- **La santé au travail, levier d'efficacité**
- **L'Etat doit être exemplaire pour la qualité de vie au travail**
- **Accompagner les nouvelles formes de travail**
- **Réduire le gaspillage du déficit de confiance**
- **Préserver un dialogue social de qualité**

Le manifeste sera disponible en libre téléchargement sur le site www.firps.org à partir du 10 février 2017.

SOUS EMBARGO JUSQU'À MARDI 7/02 10H

A propos de la FIRPS

La FIRPS (Fédération des Intervenants en Risques Psychosociaux), créée en 2011 et présidée par François Cochet, (groupe Alpha), compte aujourd'hui 18 acteurs significatifs et reconnus, regroupant près de 500 consultants de la prévention des RPS et du management de la QVT, réunis autour du partage de valeurs fortes pour l'exercice de leur métier. Elle s'est dotée dès sa création d'un code de déontologie qui régit un mode d'exercice des membres de la FIRPS en vue du respect d'une éthique commune. Il cherche à répondre à un ensemble de droits et devoirs pour guider les actes des intervenants en prévention des risques psychosociaux, les rapports entre ceux-ci et leurs clients ou les salariés de leurs clients.

www.firps.fr

Cabinets membres de la FIRPS :

ABSILIA, ACTEMS, AXIS MUNDI, BELLEDONNE RH, BE POSITIVE, CAPITAL SANTÉ, ÉLÉAS, GAE CONSEIL, IAPR, ICAS, USIDE, IME, ISAST, JLO CONSEIL, PACTE CONSEIL, PSYA, REHALTO, SECAFI, STIMULUS

Contacts presse

Agence Ozinfos

Marie-Céline Terré / Natacha Minier

Tél : 01 42 85 47 30 / 06 12 58 16 69

firps@ozinfos.com

SOUS EMBARGO JUSQU'À MARDI 7/02 10H